



Modification de commande pour l'achat d'une cuisine

Par **regf_old**, le 11/06/2007 à 06:53

Bonjour,

J'ai commandé une cuisine il y a un an pour un projet de construction. Il y a eu beaucoup de retard puis une modification des plans à cause d'un changement de permis de construire et de constructeur (lié à un vice contractuel du fait du premier constructeur). Les plans de la maison et les possibilités des volumes ayant changé notamment sur l'espace cuisine (qui est passé de 11m² à 22m² dont cellier attenant), le cuisiniste de bonne volonté a bien voulu "retracer et rechiffrer" la cuisine. Le problème est que la nouvelle proposition d'implantation ne nous a pas satisfait car elle ne remplissait pas les 2 ou 3 objectifs principaux que nous nous étions fixés avec le cuisiniste. Depuis, nous lui avons envoyé à quatre reprises et à sa demande la même suggestion d'implantation (+ bon de commande meuble et électroménager annotés des modifications souhaitées) et nous attendons. Il nous dit que nous ne savons pas ce que nous voulons, que nous sommes trop compliqués, qu'il a dépensé suffisamment de temps et que s'il s'en occupe ce sera la dernière fois. Le contrat de bon de commande prévoyait un chapitre sur les modifications de commande (que cela donnerait lieu à des avenants) mais quel est l'usage que l'on peut en faire? Le vendeur avec qui nous avons signé (et qui ne fait plus parti de la société aujourd'hui) sans savoir l'ampleur des déboires que nous allons rencontrer par la suite avec le constructeur et les plans de la maison, était très rassurant sur le fait que nous pourrions à tous moments changer d'avis et faire les modifications que nous aurions pu souhaiter. Ici, toutes les modifications que nous souhaitons sont liées et soutendues par les modifications aux plans et fonctionnels des espaces (à 1 ou 2 exceptions). Comment faire pour renouer le dialogue? Pour avoir une cuisine qui correspond à nos attentes? Aujourd'hui le cuisiniste nous dit qu'il va chiffrer une dernière fois mais nous ne savons pas sur quelle base, ni comment il va répondre aux alternatives et aux questions que nous soulevons dans notre demande de modification.

Merci de votre réponse.